

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 novembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1541)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 103

présenté par  
Mme Poletti

-----

**ARTICLE 32**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'État veut mettre la main sur l'argent des caisses de pension des professions libérales.

Cette mesure est choquante. 21 milliards de réserves dans les caisses sont l'équivalent de 10 à 11 ans de prestation. Cela fait rêver en période de disette budgétaire. Cette bonne santé est le résultat aussi d'efforts consentis par les professionnels – notamment sur l'âge de départ à la retraite, mais aussi et souvent dans la durée de travail qui vont bien au-delà de 35 heures.

Cet article doit donc être supprimé.